

Le tirage au sort est attesté en Grèce dès les temps homériques mais il connaît un développement sans précédent dans l'Athènes démocratique de l'époque classique.

Aux V^e et IV^e siècles av. J.-C., le vote demeure un puissant mode d'arbitrage pour les prises de décision à l'assemblée, au conseil et au tribunal mais le tirage au sort s'intensifie pour permettre à tous les citoyens de participer à la vie politique à tour de rôle, sur la base du volontariat.

Au IV^e siècle avant J.-C., on tire au sort chaque année à Athènes environ 700 charges publiques. C'est ainsi que sont par exemple désignés les 10 archontes, qui ont la plus importante des fonctions politiques, chacun à la tête de l'une des 10 tribus athéniennes. On tire également au sort chaque année un panel de 6000 jurés potentiels pour le Tribunal du peuple. Dans ce panel, on tire au sort les jurés qui forment les tribunaux quotidiens, environ 200 jours par an !

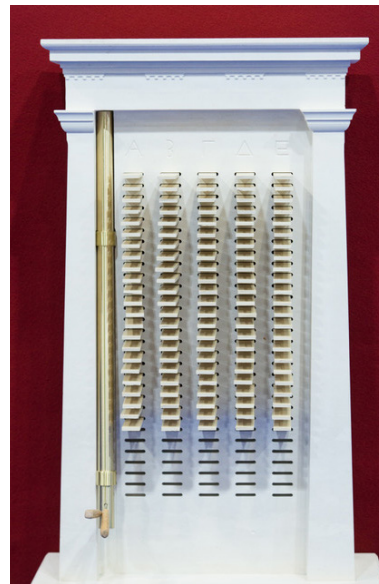
Pour faciliter ces tirages au sort de plus en plus fréquents, qui sélectionnent des groupes de plus en plus nombreux, on invente une ingénieuse machine démocratique, le *klêrôtèrion*, c'est-à-dire « l'outil à tirer au sort ».



Comment connaît-on l'existence de ces machines à tirer au sort ?

À la fin du XIX^e s. et dans la première moitié du XX^e s., les fouilles menées par la Société archéologique d'Athènes dans la zone de l'agora romaine, puis par l'École américaine d'études classiques sur l'agora grecque ont mis au jour des fragments de petites stèles insolites. Elles présentent un encadrement architectural et une façade pourvue d'encoches verticalement et horizontalement alignées.

Ces vestiges n'ont été interprétés comme machines à tirer au sort qu'en 1937 par Sterling Dow. Grâce à un passage de la *Constitution des Athéniens* d'Aristote qui décrit partiellement le tirage au sort avec le *klêrôtèrion*, mais aussi par la découverte d'un fragment d'inscription qui mentionne le mot ΚΛΗΡΩΤΗΡΙΟΝ, il a pu mettre en correspondance le mot et la chose.



Comment fonctionnent ces machines à tirer au sort ?

Les rainures du *klêrôtèrion* reçoivent les plaquettes d'identité des citoyens candidats au tirage au sort. Elles portent leur nom, leur patronyme et le nom de leur circonscription d'origine.

Dans l'architrave de la stèle est percé un entonnoir, prolongé par un tube appliqué contre le pilastre de gauche. On insère dans l'entonnoir des cubes noirs et blancs. Au bas du tube, un dispositif permet de faire sortir les cubes un à un. Chaque cube correspond à une rangée de rainures. On commence par la rangée du haut. Lorsqu'un cube blanc est extrait, la rangée entière est sélectionnée, soit 5 candidats à la fois. Lorsqu'un cube noir est extrait, les 5 candidats de la rangée ne sont pas sélectionnés.

Comment a-t-on reconstitué le fonctionnement de ces machines ?

La mise en relation des éléments de description fournis par la *Constitution des Athéniens* et des traits caractéristiques de ces stèles a permis de formuler des hypothèses sur la mécanique du tirage au sort, dont rien n'a été conservé. Il a fallu matérialiser ces propositions en fabriquant, à partir d'objets modernes, les parties du dispositif d'extraction des cubes. Des expériences ont été menées dans un premier temps sur des modèles en carton puis sur une réplique de *klêrôtèrion* fabriquée par un robot sculpteur, à partir d'une hypothèse de restitution la plus vraisemblable possible. Enfin, les dernières expériences sont actuellement menées sur un *klêrôtèrion* en marbre du Pentélique fabriqué selon les méthodes antiques par un sculpteur professionnel.



Comment se déroulait une séance de tirage au sort ?

Nous ne le savons pas exactement. La *Constitution des Athéniens* détaille différentes étapes de la procédure de tirage au sort pour les jurés du Tribunal du peuple mais il nous manque des informations sur l'espace dans lequel on organisait ces séances et sur le temps qu'elles prenaient. Il est essentiel, pour notre connaissance de la vie démocratique à Athènes au IV^e siècle, de tenter de répondre à ces questions.

PARTICIPEZ À CETTE EXPÉRIENCE INÉDITE !

Vendredi 4 octobre 2024 | 9.00 - 14.00

Simulation de tirage au sort avec le klèrôtèrion dans la Stoa d'Attale (Agora d'Athènes)

Selon le principe décrit dans la Constitution des Athéniens, 25 jurés du Tribunal du peuple seront sélectionnés parmi 150 participants.

Cette expérience sera filmée dans le cadre d'un documentaire sur *L'archéologie de la démocratie* pour France Télévisions et Cosmote TV.

Tenue vestimentaire: bas noir, haut blanc



Pour vous inscrire

communication@efa.gr

Responsables du projet scientifique :

Liliane Lopez-Rabatel chercheuse associée

Nicolas Bresch architecte ingénieur à l'IRAA (UAR 3155, CNRS-AMU-ULL2-UPPA)

Partenaires du projet d'archéologie expérimentale :

- École française d'Athènes (EFA)
- Éphorie des Antiquités de la ville d'Athènes
- American School of Classical Studies at Athens (ASCSA)
- Institut de recherche sur l'architecture antique (IRAA)
- Sociétés de productions audiovisuelles Yuzu Productions (France) et Anemon Productions (Grèce)

Suivez-nous sur
Facebook | X | LinkedIn
#projetkleroterion

KLÈ
RÔ
TÈ
RION

Par le choix des dieux et la main des hommes.
Recréer le tirage au sort dans l'Athènes démocratique

